

de L'EMPTY



"LE LENTUS"

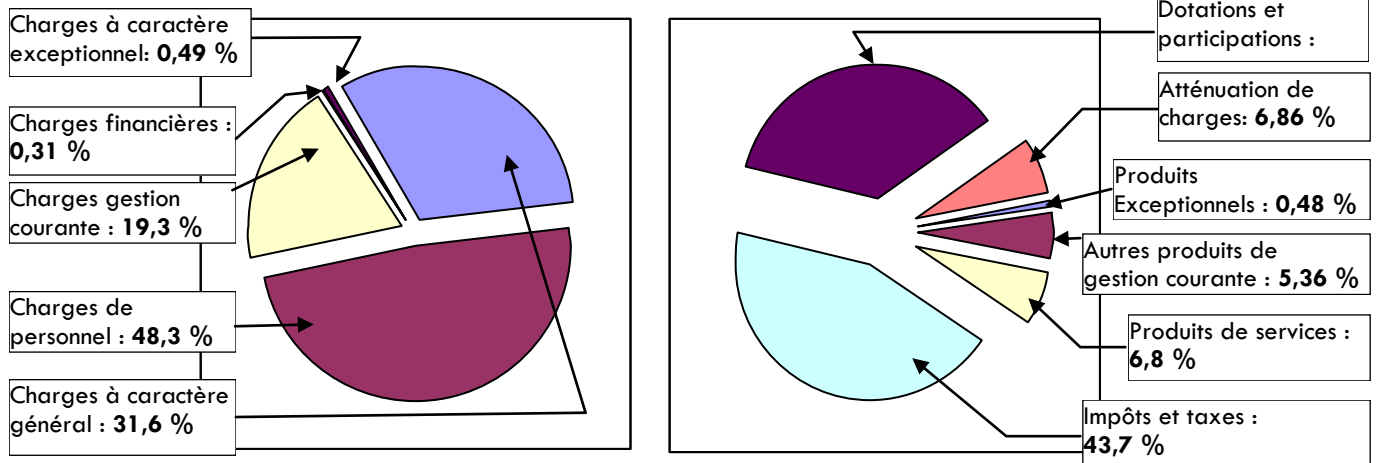
Situation financière de la commune

La situation financière de la commune à la fin de l'année 2010 : les comptes sont équilibrés, une faible capacité d'autofinancement inchangée pour 2011, malgré un endettement bien inférieur aux communes de même strate de population.

BILAN / 2010 réel sans reports

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES: 162898 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES: 203127 €



Délibération du conseil municipal

Décisions prises par le Conseil Municipal

Taxe sur les terrains à bâtir (inchangée pour 2011)

Par décision du C.M. le tarif appliqué pour 2011 sera le même que 2010 soit: **0,6 euros le m²**

Calcul du montant de la taxe:

Actuellement, seuls les terrains dont la superficie excède 1000 m² sont taxables puisqu'un abattement de 1000 m² est appliqué. La superficie alors taxable est multipliée par le prix au m² et le résultat obtenu, auquel s'applique un coefficient de 0,80, s'ajoute à la valeur locative existante.

Cette nouvelle valeur locative ainsi obtenue est multipliée par le taux d'imposition du FNB (Foncier Non Bâti) pour donner le montant de l'impôt sur la totalité du terrain.

(TLE) Taxe Locale d'Équipement

Par délibération le C.M. a jugé nécessaire de réévaluer cette taxe, fixée à **3 % en 1973**, et qui est restée inchangée depuis cette période. Le C.M. décide de fixer le taux à **5 %**.

La TLE sert à financer les équipements publics de la commune.

Équipement matériel

Suite à la panne de l'imprimante-fax (tout en un) au secrétariat de la Mairie, le C.M. s'est trouvé dans l'obligation de remplacer ce matériel et a jugé plus judicieux de faire l'achat de deux types de matériels différents.

Travaux prévus en 2011

Voirie

Aménagement **de la Place** rue des Planches.

Rue de l'Ochère: prolongement de l'éclairage publics (coût 1875 euros)

Rue de la Vorie: couche de roulement

Rue de l'Espinasse: couche de roulement en bout de la rue et raccordement avec la rue de la Vorie.

Rue des Abeilles: couche de roulement sur les 50 premiers mètres de cette rue.

Acquisition de barrières de sécurité et d'un petit échafaudage pour l'employé communal, ainsi qu'une vitrine d'affichage

École:

Réfection de la toiture de ce bâtiment.

Assainissement

COLUMBARIUM

Règlement du columbarium (Rectifié)

Les cases du columbarium sont réservées exclusivement aux cendres des défunts domiciliés dans la commune. Les casiers pouvant contenir 2 urnes sont concédés au moment du décès pour une durée de 30 années. La plaque d'inscription à poser sur la porte est remise en même temps.

A l'expiration de la période trentenaire, si les familles le désirent, la concession pourra être renouvelée.

En cas de non-renouvellement, la commune prendra possession de la case, dans les mêmes conditions que les concessions traditionnelles. La famille dispose d'un délai de 2 mois pour prendre possession de l'urne, et en principe disperser les cendres dans le jardin du souvenir (selon le souhait des familles).

Le dépôt de fleurs naturelles (ou artificielles) est toléré le jour des obsèques ou de la Toussaint avec un délai d'un mois maximum. Passé ce délai, elle seront enlevées par l'employé communal si la famille est défaillante. Aucun déplacement d'urne ne devra se faire sans l'autorisation de la Mairie.

Jardin du souvenir

Il est réservé aux cendres des personnes domiciliées dans la commune, et/ou, inscrites sur les rôles des contributions directes. Une plaque indiquant les nom et prénoms du défunt sera apposée sur la colonne destinée à cet effet. Une taxe forfaitaire incluant la plaque sera demandée aux familles.

Les deux tarifs sont fixes chaque année par le C.M.

Cet article, sur le bulletin, est un résumé succinct du règlement, chaque personne désireuse d'obtenir de plus amples informations, doit impérativement prendre contact à la Mairie.

Les travaux prévus pour l'année 2010 ont été réalisés en totalité:

Voirie

L'impasse de la **Fontaine** ainsi que les impasses: **Louis Aragon**, **Jacques Prévert**, **Paul Verlaine** et la rue des **Pradoux** (au Puy), ont reçu chacune d'elles une couche de roulement.

La rue des **Planches** a été pourvue d'une nouvelle conduite d'eau.
Fini les fuites d'eau dues aux ruptures de l'ancienne canalisation vétuste.

La rue des **Jardins** a pris un coup de jeune, d'importants travaux ont été réalisés: enfouissement des réseaux EDF et TELECOM (éclairage public et particuliers), pose des caniveaux, réfection totale du revêtement, remplacement des poteaux ciment par des lampadaires.

Les riverains de cette rue ont certainement gagné en confort. (photos ci-contre)



La rue de la **Vorie**, quant à elle, bénéficie de deux lampadaires supplémentaires pour l'éclairage public. Le miroir de sécurité situé au carrefour avec la rue de **Sarpe**, a été remplacé.

Rue de **Sarpe**: des barrières de protection de part et d'autre du passage surélevé pour piéton ont été installées afin de permettre une meilleure sécurité aux enfants sortant de l'école.

Deux panneaux « céder le passage » ont été implantés: l'un rue de **l'Ochère** à l'intersection avec la RD104, l'autre rue de la **Garenne** à l'intersection avec la RD 104.

École

Toutes les huisseries bois (en mauvais état) de l'appartement situé à l'étage, au-dessus des salles de classe, ont été remplacées par des huisseries en PVC, afin d'obtenir meilleure isolation et confort.

Les radiateurs de l'école ont été équipés de robinets thermostatiques, pour obtenir une température plus

Recensement militaire

Tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans en 2011 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16^e anniversaire, avant le 31 décembre (dernier délai)

***Inscription sur les listes électorales:** être âgé(e)s de 18 ans au 28/02/2011

Vie communale

LE NOËL de l'ECOLE



À la salle des Fêtes, se sont retrouvés les enfants de la maternelle et des grandes sections, avec au menu, une représentation sur le thème "des sorcières" spectacle mis au point par les institutrices, avec la participation de tous les enfants.

De nombreux petits ouvrages, exécutés par les élèves, étaient exposés et mis en vente pour le marché de Noël, de même que des pâtisseries confectionnées par les mamans des écoliers, pour les parents et amis de l'école.



Commémoration du 14 juillet...



Fin de matinée, la cérémonie officielle de la Fête nationale s'est déroulée devant le monument aux Morts, square "Françoise Souleyras", devant une petite affluence. Cette fête rappelle le 14 juillet 1789 et la prise de la Bastille, aux premières heures de la Révolution française. Le 14 juillet est célébré depuis 1880.

du 11 novembre...

Après l'hommage solennel rendu, au monument aux mort, à nos anciens combattants de 14-18, l'équipe municipale a eu le plaisir d'accueillir les



Lemptynaires autour du **repas républicain** servi à la salle des Fêtes. La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur autour de divers jeux de société !!...



...et la Ste Barbe



Pompiers, ces hommes et ces femmes, qui donnent ce supplément d'âme à nos communes, se sont retrouvés mardi 11 novembre à Seychalles. Après le traditionnel dépôt de gerbe, le corps de Sapeurs Pompiers "Lempty/Seychalles" s'est rendu au rassemblement à Lempty. Toutes les personnes présentes se sont rendues au monument aux Morts square "Françoise Souleyras", en un beau défilé autour de la motte, musique en tête. Après les honneurs rendus, c'est à la salle des

Fêtes, qu'une cérémonie, en présence des familles, des autorités civiles et militaires, a permis de mettre à l'honneur les soldats du feu.

Hommage, décoration, témoignages de satisfaction étaient au programme de ce rassemblement officiel.

Ensuite, s'en est suivi le banquet traditionnel et ce, quelques jours avant la sainte Barbe, célébrée le 4 décembre.



Vie communale

CCAS

Dimanche 16 janvier



Réservé aux plus de 65 ans, le repas offert par le CCAS de la commune a été l'occasion d'une journée, conviviale, chaleureuse, musicale et gastronomique ce qui ne gâte rien. Sous un ciel particulièrement ensoleillé, ils sont venus à pied ou en voiture. Une attitude positive qui leur permet d'oublier pendant quelques heures les désagréments, légers ou pesants liés à l'âge.

Monique Rougier, par un discours axé sur la simplicité a souhaité la bienvenue aux 30 invités qui avaient choisi de participer à cette animation toujours très prisée par nos anciens qui aiment échanger des souvenirs souvent communs. Après avoir apprécié le menu servi par le traiteur et commentées quelques photos souvenir des années de leur jeunesse passée, ce moment sympathique s'est terminé en fin d'après-midi, et les participants se sont rendez-vous pour l'année prochaine.



Infos....

Infos....

Infos....

Le S.B.A. informe...

“ La collecte de textile dans toutes les déchetteries ”

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles filières au sein de ses déchetteries, le Syndicat du Bois de l'Aumône informe que toutes les déchetteries du SBA seront en mesure d'accueillir le textile, d'ici fin Janvier 2011.

Les déchetteries de Riom et Veyre-Monton, elles, accueillent les déchets de bois depuis octobre 2010, et désormais les pneus, depuis janvier 2011.

La collecte s'établit grâce à des colonnes à textile, qui peuvent accueillir les tissus en bon état: vêtements, linge de maison, chaussures par paire, maroquinerie. Les apports doivent être fait dans **des sacs de moins de 50 litres**, afin d'éviter que ceux-ci ne soit salis ou mouillés en revanche, le textile souillé (huile, graisse...) ne doit pas y être déposé.

La mise en place de cette filière permet de ne plus enfouir ce type de déchets, de valoriser les fibres, et éviter des coûts de traitement au Centre d'Enfouissement Technique.

Le textile est collecté puis trié par << **Le Relais**>>, une association à but socio-économique qui lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables, notamment à travers l'activité textile.

Toutes les recettes générées par cette activité servent exclusivement à la création d'emplois.

Selon la qualité du textile collecté, celui-ci est recyclé en chiffons d'essuyage ou isolant thermique, exporté en Afrique pour être réutilisé, ou revendu à bas prix dans les réseaux de friperie <<**Ding Fring**>>

Ensemble au service de l'environnement

POUR TOUTE INFORMATION

0 800 831 181 (N° vert, appel gratuit) - sbacontact@sba63.fr
www.sba63.fr

BREVES DE THEATRE



Samedi 10 juillet 2010

La troupe les **"SANS PAUL et MIKEY"** à la salle des Fêtes !!!
Pour la deuxième année consécutive, le groupe nous a présenté une pièce de théâtre **"Sans Titre"** pièce de **Sandrine FERAL**.
L'équipe après de nombreuses répétitions, s'y prépare depuis une année.
Les spectateurs ont pu apprécier la

finesse du choix du titre de cette parodie et chacun au gré de son imagination a pu donner un nom à cette série de sketches successifs. Un grand merci à toute la troupe d'amateurs, à **Jérôme** pour la mise en scène, à **Marie-Pierre, Marion, Colette, Claudine, Thomas et Pierre**, pour cette agréable soirée !!!

Les **"SANS PAUL ET MIKEY"** est une petite troupe de théâtre amateur au sein de laquelle règnent la bonne humeur et l'envie de jouer pour essayer de vous divertir. Notre troupe se compose d'adultes et ne demande qu'à accueillir de nouveaux acteurs!

Il n'est absolument pas nécessaire



de "savoir" jouer, ni d'avoir une mémoire infailible... mais seulement d' AVOIR L'ENVIE de s'amuser un peu!

Nous répétons tous les mercredis à la salle des Fêtes de Lempty à partir de 20H00 et serons ravis de vous y accueillir ou de vous renseigner.

Vous pouvez également contacter Marie-Pierre au 04.73.73.96.16 .

"LA RECRE DE LEMPTY"

Connaissez-vous les richesses de votre commune ?

LA RECRE DE LEMPTY existe depuis 2008, association de la loi 1901, elle a pour but de soutenir toutes initiatives sportives, culturelles ou de loisirs au sein de la commune.
Elle est ouverte à TOUS les habitants.

-Ce qu'elle a déjà permis de réaliser:

- >Sortie au Pal
- >Financement de la piscine scolaire
- >Spectacle et cadeaux de Noël
- >Organisation de la brocante
- >etc, etc...

-Ce qu'elle projette de faire :

- >un bal disco-karaoké (19/03/2011)
- >Organisation d'une marche autour du village (26/06/2011)
- >Création d'une section Gym

Seulement, voilà..... Actuellement, cette association est en sursis par manque d'adhérents.... Alors, si vous êtes intéressés et motivés par ces projets ou si vous en avez d'autres.. **REJOIGNEZ-NOUS!!**

Et rendez-vous le **VENDREDI 18 FEVRIER 2011** à 19H00 , à la salle des associations (accès par le préau à droite de la salle des Fêtes)

Un pot de bienvenue vous sera offert. **A BIENTÔT !** (à titre informatif: l'adhésion est de 10€ par famille)

VOTRE PREMIER CHEMIN DE RANDO !!!...

La communauté de communes, entre Dore et Allier, en partenariat avec le parc Livradois-Forez, propose aux communes qui le désirent, d'établir un parcours sur leur territoire.

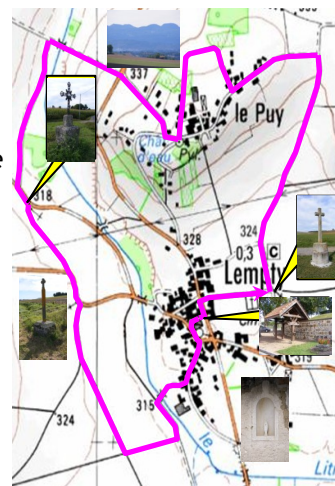
Le **C.M.** a pris la décision d'établir et de valider le tracé de ce parcours. Ce **circuit pédestre** est ouvert à tous ceux qui aiment la marche à pied.

Le promeneur pourra ainsi découvrir ou redécouvrir notre commune.

" Les 1000 Pas " est le nom donné à ce circuit, d'une longueur de 5 km, il faut environ 1h 30 pour le parcourir.

Une plaquette éditée par le parc Livradois- Forez, sera disponible sur leur site Internet, ainsi qu'en Mairie et dans les points info tourisme.

Le coût relatif au fléchage du circuit sera pris en compte par le Conseil Général.





État civil

Naissances

Anaë Maëva PAULIN
le 15/08/2010 à Montferrand

Maïly FLANDRIN
le 15/10/2010 à Montferrand

Décès

BOISSON Colette née RODILHAT le
14/12/2010 à Beauregard



Mariage

Le 21 Août 2010 se sont unis
Monsieur MAS Nicolas et Mademoiselle JENTON Julie
Souhaitons-leur tous nos voeux de bonheur

Calendrier des festivités et manifestations premier semestre 2011

Mars	Samedi 19	Bal disco-karaoké organisé par la Récrée de Lempty
Juin	Samedi 11	Méchoui de la St-Jean, organisé par le comité des Fêtes
Juin	Dimanche 26	Marche autour du village, organisée par la Récrée de Lempty
Juillet	Dimanche 10	Voyage du comité des Fêtes
Novembre	Vendredi 11	Repas Républicain à la salle des Fêtes
Novembre	Samedi 26	Choucroute organisée par le comité des Fêtes

RESPONSABLES SALLE DES FETES 2011 (cette liste peut évoluer en cours d'année)

Janvier	BEAL Philippe	Mai	BOYER Bernard	Septembre	FOURNIER Richard
Février	BOSLOUP Gabriel	Juin	GONIN Olivier	Octobre	BOSLOUP Gabriel
Mars	BOILON Déolinda	Juillet	TIZORIN Marie Évelyne	Novembre	BEAL Philippe
Avril	TIZORIN Marie Évelyne	Août	THEVENOUX Pierre	Décembre	BOYER Bernard

N° de téléphone utiles

EDF En cas de panne de réseau,
appeler le :
0 810 333 063

SEMERAP Si problèmes techniques
urgents, appeler le :
04 73 34 94 94

Telecom Tout incident sur le réseau
peut être signalé au :
1013 ou 1015

Horaires Mairie

Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi: 13h30 à 17h30
Jeudi: 13h30 à 17h30
Vendredi: 13h30 à 17h30

Permanence de Mme le Maire

Mercredi : 15 h à 18 h

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24
Fax : 04 73 73 97 17
E-mail: mairie.lempty@wanadoo.fr

Calendrier des collectes 2011

Lempty

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S Férié	1 M	1 M	1 V	1 D Férié	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J Férié
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D Férié	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L Férié
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L Férié	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J		31 M	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M Férié	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V Férié	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J Férié	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L Férié	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D Férié
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S